

Salarié-e-s / Fonctionnaire-s (Privé / Public):

MÊME COMBAT POUR DÉFENDRE LES REVENDICATIONS

DE TOUTES ET TOUS

CONTINUONS LA MOBILISATION POUR FAIRE FLÉCHIR LE GOUVERNEMENT :

- pour le retrait du projet de la loi travail
- pour l'abrogation de la loi santé pour l'augmentation des salaires

LE 9 AVRIL 2016

Les différentes attaques sur le Code du Travail et sur le statut de la Fonction Publique montrent que l'objectif du gouvernement et du patronat est le même : retirer des droits et acquis à l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Ajouté à un Objectif National de Dépense de l'Assurance Maladie (ONDAM) 1,75 % historiquement bas et au pacte de responsabilité qui impose 850 millions d'euros d'économie à l'hôpital public, ce sont des restrictions budgétaires inédites qui sont imposées dans les établissements de la santé et de l'action sociale avec pour objectif final la suppression de 22 000 postes de fonctionnaires et la fermeture de cliniques appartenant à de grands groupes financiers.

L'annonce fortuite de la suppression de 16 000 lits d'hospitalisation d'ici 2017 arrive à point. La future mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire va instaurer la mobilité et la flexibilité des agent-e-s au sein de ces mégastructures.

Les conséquences prévisibles sont :

- ⇒l'attaque sur les 35 h et la suppression des RTT déjà engagée dans certains établissements
- **⇒**les modifications sur l'organisation et le temps de travail (arrêt de la comptabilisation du temps de repas dans le temps de travail),
- →l'externalisation accélérée des fonctions supports, logistiques, techniques, administratifs, médico-tech,
- ⇒l'augmentation du recours aux emplois contractuels,
- →dégradation des conditions de travail des agent-e-s et des salarié-e-s.

Tout cela a des répercussions SUR LA QUALITÉ DU TRAVAIL ET DE LA PRISE EN CHARGE DE LA POPULATION.

Poursuivons et intensifions LA MOBILISATION POUR :

- Le retrait du projet de loi travail
- Le retrait de projet de loi de déontologie des fonctionnaires dans sa forme actuelle
- Le retrait de la loi santé
- une véritable revalorisation du point d'indice

POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC DE SANTÉ,

LA FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE DÉFEND UN ONDAM DE 4 % **AFIN DE FINANCER CORRECTEMENT LES** STRUCTURES HOSPITALIÈRES **POUR UN BON FONCTIONNEMENT ET** UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

SUR LES PRINCIPES D'ÉGALITÉ

édération CGT Santé et Action Sociale / Mars 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique

Les négociations salariales dans la Fonction Publique ont eu lieu le 17 mars.

Les propositions du gouvernement ont été:

- → 0,6 % au 1er juillet 2016
- > 0,6% au 1er février 2017

Ces propositions sont inacceptables quand on sait que les agent-e-s ont subi une perte du pouvoir d'achat depuis 2010 de 4,25 % (pour suivre l'inflation, le point d'indice devrait s'élever à 4,827 et non à 4,63 comme actuellement).

Les pertes mensuelles subies depuis 2010 :

pour les aides-soignant-e-s de classe sup

- ⇒pour les aides-soignant-e-s de classe sup de 71,90 €
- →les secrétaires médicales de classe normale de 77,10 €



- →les assistant-e-s socioéducatifs de classe normale de 82,28 €
- →les IDE de classe normale de 96.37 €
- →les ISGS 2^{ème} grade de 105,65 €
- ⇒les cadres de santé 105,05 €
- L'Union Fédérale de l'Action Sociale sera mobilisée pour défendre une convention collective unique et étendue pour tous les salarié-e-s et défendre les métiers du travail social.
- Les retraité-e-s mobilisé-e-s les 10 et 31 mars seront aussi dans l'action le 9 avril pour une véritable revalorisation des pensions.
- L'Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens sera mobilisée dans la période, avec les actions des IADES et des orthophonistes pour revendiquer la reconnaissance de leurs qualifications.
- L'Union Fédérale de la Santé Privé sera mobilisée pour une augmentation des salaires, combattre le projet de loi travail, une redistribution des dividendes engendrés par les actionnaires des grands groupes financiers détenteurs de cliniques

SOYONS TOUTES ET TOUS DANS LES ACTIONS ET MANIFESTATIONS

LE 9 AVRIL

maintenons la pression pour :

- 🝑 le retrait du projet de loi travail
- 🛶 l'abrogation de la loi santé
- l'augmentation des salaires





Bulletin de contact et de syndicalisation

			•		
Je souhaite	prendre	contact 🔲	me s	yndiquer	

Se soundite prendre contact a line syndiquer a	
NOM:Prénom:	
Adresse:	
Adresse	• • • • • • • • •
Code postal :Ville :	
Téléphone:	

Fédération CGT Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX orga@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 59 ou 87 65